





# **travrail**Rail horizontal antichute par Tractel®

## travrail

### Rail horizontal antichute par Tractel®

**travrail** est une ligne de vie horizontale en rail rigide. Le mouvement du coulisseau est libre sur toute la longueur du rail permettant ainsi à l'opérateur d'évoluer librement et sans obstacle d'une extrémité à l'autre de l'installation.

Que ce soit pour des opérations de nettoyage ou de maintenance, pour vérifier une installation ou pour accéder en toute sécurité à un lieu de travail, le **travrail** est une très bonne solution pour protéger les opérateurs contre les risques de chute de hauteur. Il peut être installé dans plusieurs positions: au mur, en sous-face ou au sol. **travrail** est une solution polyvalente qui s'adapte à presque toutes les situations et applications.

#### **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

- Certifié pour 3 utilisateurs de 100 kg maximum chacun.
- Distance maximale entre les supports de 6 m (en configuration antichute), indépendamment du nombre d'utilisateurs.
- Rail en aluminium anodisé.
- Installation possible dans plusieurs positions: murale, en sous face et au sol.
- Les supports intermédiaires sont en acier, adaptés pour une fixation sur support béton ou métallique.
- Un support spécial permet un mouvement longitudinal du rail, pour absorber la dilatation thermique.
- Possibilité de **travail en suspension** (travail sur corde) avec des supports tous les 3 m et 2 coulisseaux pour chaque utilisateur.
- Butée amovible pour l'insertion ou la récupération du (des) coulisseau(x).

#### **NORMES**

#### Le travrail est certifié selon les normes :

- EN 795:2012 : Équipement de protection individuelle contre les chutes Dispositifs d'ancrage.
- CEN/TS 16415:2013 : Recommandations pour les dispositifs d'ancrage destinés à être utilisés par plusieurs personnes simultanément.

Les harnais utilisés en association avec le travrail doivent être certifiés selon les normes :

- EN 361 : Harnais antichute, lorsqu'ils sont utilisés comme solution antichute.
- EN 361 : Harnais antichute & EN 813 : Ceintures à cuissards, lorsqu'ils sont utilisés comme solution d'accès par corde.

Les équipements antichutes utilisés en association avec le travrail doivent être certifiés selon les normes :

- EN 360 : Antichutes à rappel automatique (blocfor™)
- EN 353-2 : Antichutes mobiles incluant un support d'assurage flexible (stopfor™)
- EN 355 : Longes avec absorbeur d'énergie



